La lettre du DSC ERDF



juillet / août 2013



Rodolphe MALJEAN
Délégué Syndical Central ERDF
Portable: 06 65 78 98 90

Email: rodolphe.maljean@erdfdistribution.fr

Protocole Accord Préélectoral ERDF Un mauvais texte pour l'entreprise et ses relations sociales Mais une détermination de FO qui sort renforcée!

Les modalités du prochain scrutin sont maintenant définitivement arrêtées. Le Protocole d'Accord Préélectoral (PAP) ERDF est signé par 4 Organisations syndicales CGT, CFE, UNSA et CFTC.

Ce protocole comprend une innovation de taille, ce qui explique qu'il n'ait pas été signé par trois organisations syndicales dont deux sont représentatives, FO et la CFDT.

Pourquoi ? Car ce protocole en prévoyant un comité d'établissement unique entre les UCF et les USL-SREG, réduit les moyens des représentants des personnels de ces unités alors que les employeurs subsistent. C'est une première dans notre entreprise!

La Direction qui affirme vouloir défendre le dialogue social et être attachée au pluralisme, qui constitue pourtant l'un des atouts de ce dialogue, a fait un choix de court terme qui est cohérent avec la loi du 20 août 2008 sur la représentativité qui a rendu plus difficile l'exercice du droit syndical et du pluralisme dans les entreprises.

En outre, cerise sur le gâteau, ce protocole d'accord permet à la Direction d'ERDF de s'inscrire pleinement dans le projet SPARK d'EDF de réduction des coûts. Qu'importe pour elle si cela est au prix d'une amputation pour les agents de la plénitude de leurs institutions représentatives du Personnel.

Qu'elle le fasse est une chose, mais qu'elle ait trouvé des syndicats signataires est plus surprenant. Nul doute qu'il y a là un précédent qui pourra être utilisé dans de prochaines élections et que les signataires n'ont pas forcément mesuré les conséquences de ce précédent.

Les agents devront donc faire avec ces découpages.

Dans ce contexte, FO Énergie et Mines et ses syndicats sont plus que jamais déterminés à faire entendre dans cette campagne la défense du service public de la distribution qui est aujourd'hui attaqué, la revendication d'une meilleure reconnaissance du travail des agents (salaires et avancements aux choix), la nécessité d'une défense intransigeante de nos garanties statutaires (tarif agent, services actifs et retraites).

D'ores et déjà, nos syndicats de la distribution s'inscrivent avec la Fédération FO Énergie et Mines dans l'appel de la Confédération FO et de trois autres syndicats de faire du 10 septembre une grande journée de grève et de manifestation contre une nouvelle réforme des retraites.

Rien n'est inéluctable!

